

Réponse de M. Claude-Alain Chapatte, conseiller communal

Préambule 1 :

Avant les vacances d'été, le Conseil communal a finalisé la commande d'une nouvelle presse pour remplacer la presse orange du plastique qui est arrivée en fin de vie. Cet investissement de 50'000 francs permettra de poursuivre la reprise du plastique telle que pratiquée, tout en réduisant les coûts de transport car les balles seront mieux compactées. De plus, cette nouvelle presse est utilisable aussi pour le carton au besoin.

Préambule 2 :

Le 15 mars 2016, le Conseil communal répondait à l'interpellation « retrouver une déchetterie au service du citoyen » qui posait peu à peu les mêmes questions que la présente interpellation.

a) La gestion du plastique : lors de son ouverture on triait le plastique dur et le plastique mou pour une meilleure rentabilité ; aujourd'hui on ne trie plus, donc on ne valorise plus notre plastique. Cela entraîne des coûts d'élimination importants.

- Le tri du plastique comme pratiqué initialement était trop complexe
- Les filières ont disparu
- Le tri actuel est conforme à la zone Vadec ce qui permet de respecter le contrat qui nous lie au SEOD (le plastique est actuellement acheminé à la Chaux-de-Fond où il est valorisé pour optimiser la production de chaleur/électricité)
- L'affirmation que les coûts d'élimination sont importants est erronée. Les habitants du Val Terbi payent environ Fr. 7.-/par personne pour ce service extrêmement rentable car il permet d'économiser des dizaines de sacs poubelles par année et par ménage.
- De plus, depuis 2 ans le Tritout est à nouveau dans les chiffres positifs contrairement à l'époque du tri séparé du plastique, c'est le résultat d'optimisation du Conseil communal lors des 2 dernières réorganisations.
- \triangle malgré tout, le Conseil communal est toujours à l'affût de nouveaux débouchés pour l'avenir. Des évolutions sont actuellement testées comme par exemple : Suisse-allemande \rightarrow tri en Allemagne, solution écologique et durable.

b) Les horaires d'ouverture : ils sont toujours plus restreints, alors qu'il y a toujours plus de monde, davantage de citoyens viennent déposer leurs déchets.

- Depuis cette année, 1 heure de plus a été ajoutée, soit le mercredi après-midi.
- Grâce aux 2 réformes, le citoyen passe moins de temps au Tritout (le tri est plus simple) ce qui a permis de rendre la fréquentation plus fluide.
- Comparaison : les communes voisines sont légèrement moins généreuses en heures d'ouverture
 Il y a très peu de plaintes, beaucoup moins que les années précédentes.

c) Le nombre de déchets valorisés a diminué alors que la philosophie qui sous-tendait la mise en place du Tritout visait à ce que tout déchet qui pouvait être recyclé ou valorisé soit récupéré.

Il est vrai que les 2 réformes successives au Tritout ont été très positives car elles ont permis de retrouver des chiffres noirs et une meilleure fluidité pour les citoyens, elles ont apporté quelques modifications quant aux déchets repris. Cependant ces modifications sont très mineures et parfaitement explicables :

- Déchets ne pouvant plus être valorisés : lièges, bougies.
- Déchets plus repris au Tritout pour des raisons de coûts car obligatoirement repris par les commerces : batteries, toners, déchets spéciaux (pour ces derniers leur reprise n'est légalement plus possible).
- Fermeture du coin bazar : en accord avec Caritas qui à la suite d'Optima a dû réduire son temps sur le site (une solution existe en parallèle!)

d) Les déchets verts : il faudrait pouvoir déposer ces déchets plus souvent, une fois par jour avec des horaires définis, voire une place de dépôt ouverte en tout temps.

- Place ouverte sans surveillance = impossible (déprédations, surcoût, ...)
- Accès libre au Tritout = impossible (déprédations, surcoût, ...)
- Les heures d'ouverture sont légèrement plus étendues que dans les autres communes voisines comparables
- Principe d'une ouverture estivale entériné par le Conseil Communal.
- Jamais de plaintes entendues à ce sujet.
- Loi en évolution → place de récolte en dur comme le Tritout.

e) Pourquoi ne pas mettre une balance et faire payer l'élimination de certains déchets, dans le respect du principe du pollueur-payeur ?

- Fausse bonne idée déjà étudiée plusieurs fois par le Conseil communal
- Reprise des déchets urbains uniquement, pas des déchets d'entreprises ou de chantiers
- Le Conseil communal a déjà étudié en plus la variante : le surcoût est important, le seuil de rentabilité est pour environ 50'000 habitants au minimum. La déchetterie qui était en projet pour toute la vallée n'avait pas retenu ce projet
- Incompatible avec le personnel de Caritas et donc en contradiction avec la philosophie sociale du Tritout □ Problèmes de fluidité.

Conclusion du Conseil communal

- Le Conseil communal agit en permanence pour s'adapter au cadre législatif et à l'évolution des filières.
- Bien entendu toutes les questions posées ont déjà été traitées par le Conseil communal dans le passé (cf Conseil général du 15 mars 2016) et le Conseil communal reste à l'affût à la recherche de solutions optimales
- En particulier, Michel Brahier actif au comité du SEOD fait part des nouveautés possibles → décisions
- Il faut aussi éviter de trop modifier le fonctionnement pour ne pas perturber le citoyen
Il en est de même pour le personnel de Caritas, l'aspect social du Tritout est très important pour le Conseil communal qui reste très attentif à mettre en place des pratiques respectueuses du personnel employé sur notre site

Les principaux dossiers suivis actuellement par le Conseil communal :

- Plastique : par l'intermédiaire du SEOD, on suit attentivement l'éventuelle mise en place d'une reprise plus systématique des plastiques par les commerces.
→ Intervention du Parlement sur la reprise des briques à boisson par les commerces.
- Déchets verts : suivi de l'évolution législative, il semblerait qu'il faudra reprendre le gazon sur des places bétonnées uniquement.
→ Future organisation du SEOD qui reste attentif au développement de satellites Tritout dans le cadre d'une reprise en réseau dans le district. Il s'agit d'éviter une seule déchetterie pour toute la vallée.
- Le Conseil communal travaille aussi à améliorer la sécurité du Tritout qui est très souvent visité avec à la clé des vols dont la valeur est très limitée, mais avec des dégâts importants.

En conclusion, le Conseil communal est parfaitement conscient de l'importance du Tritout pour les habitants de Val Terbi et continuera à s'investir pour son bon fonctionnement et surtout à mener une politique pour défendre notre Tritout.